

Paris, le 5 septembre 2024



**Service Territoires**

Adresse postale :

19 rue d'Anjou

75008 PARIS

Tél. : 01 64 79 30 71

territoires@idf.chambagri.fr

Monsieur Jean-François VIGIER  
Hôtel de ville  
45 rue Charles de Gaulle  
91170 BURES-SUR-YVETTE

N/ Réf. :2024\_ST\_208\_DH\_LB **Objet : Modification n°1 du PLU de BURES-SUR-YVETTE**  
**Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de BURES-SUR-YVETTE.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 12 aout 2024.

Cette modification vise au reclassement d' 1 hectare de la zone 2AU stricte (en partie nord) en zone naturelle N et à l'ouverture à l'urbanisation de 0,7 hectare reclassé en secteur de taille et de capacité limitée, afin de sauver le patrimoine de la ville (Château de Montjay et Pavillon des Amours) par le biais d'une opération de création de logements.

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

*Christophe HILLAIRET*

✓ Certified by yousign

MAI	NUMERO		5 <sup>e</sup>
DGS	BURES SUR YVETTE		6 <sup>e</sup>
1 <sup>er</sup>	COURRIER ARRIVÉ LE		7 <sup>e</sup>
2 <sup>e</sup>	19 SEP. 2024		8 <sup>e</sup>
3 <sup>e</sup>			Délégué
4 <sup>e</sup>			CAB
ORIGINAL	<i>URBA</i>		SGE SF
SCO	ST	ENV	PER
		SOC	AG
		URB	MP
CUL	SPO	JEU	COM
		PM	AU
		MPE	CTM